



LE HAVRE 9 et 10 mai 2015

Avis de course

1-ORGANISATION

Le Grand Prix des Docks Vauban est organisé par le Sport Nautique et Plaisance du Havre(SNPH) avec le partenariat des Docks Vauban.

2-REGLES

La régate du Grand Prix des Docks Vauban sera régie par les règles:

2.1:de Course à la Voile FFV 2013-2016.

2.2:des règles des courses OSIRIS habitables pour les croiseurs engagés dans les flottes HN et pour la flotte « L ».

2.3:de la jauge IRC pour les croiseurs engagés dans la flotte IRC.

2.4:des classes monotypes.

2.5:du Championnat Manche IRC-UNCL, du Trophée Normandie IRC et du Championnat de Baie de Seine
et par les instructions de courses disponibles à l'inscription.

3-PUBLICITE

3.1:Les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3.2:Les organisateurs se réservent les droits relatifs aux photos, films ou vidéos qui seraient pris durant l'épreuve.

4-ADMISSIBILITE et INSCRIPTIONS

4.1:L'épreuve est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale.

L'épreuve est ouverte aux croiseurs disposant d'un certificat IRC ou OSIRIS/HN à jour 2014 .Groupe HN net : 13.5 minimum.

Les sports boat: classe « L » du HN devront respecter leurs règles de classes respectives.

4.2:Répartition des flottes:

La répartition pourra, sous toutes réserves, être la suivante:

Jauge IRC:

*flotte IRC 1:rating supérieur ou égal à 1.010

*flotte IRC 2:rating inférieur à 1.010

Jauge HN:

*flotte HN 1:groupe net HN inférieur à 18,5

*flotte HN 2:groupe net HN supérieur ou égal à 18,5

Note: Le nombre d'inscrits par flotte de bateaux déterminera la répartition des concurrents.

Sports boat:

*une seule flotte sera constituée.

4.3:Sécurité:

Les croiseurs IRC 1 et HN 2 devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation hauturière (+ 6 milles)

Les croiseurs IRC 2 et HN 1 devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière (- 6 milles)

Les sports boat devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière (- 6 milles)

4.4:Équipage:

Chaque bateau (IRC-HN-Sports Boat) devra obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins deux personnes
Modification IRC règle 22.4.2 : Le nombre maximum d'équipiers présents à bord est indiqué dans le tableau ci dessous. Il n'y a pas de limite de poids.

Nombre d'équipiers imprimé sur le certificat	Equipage autorisé
Jusqu'à 10	Le nombre d'équipiers du certificat plus 1
11 et plus	Le nombre d'équipiers du certificat plus 2

L'équipage de chaque bateau doit être conforme aux règles de classe ou de jauge IRC.

4.5:Inscriptions:

Une préinscription sans engagement sera possible sur le site de l'épreuve.

Les concurrents devront s'inscrire en complétant la fiche jointe ou à télécharger sur le site : www.gpdocksvauban.fr et en l'envoyant accompagnée des frais d'inscription requis au SNPH :

avant le mercredi 06 mai 2015 (tarif normal) ou le samedi 09 mai 2015, 12h00 (tarif majoré).

Confirmation des inscriptions au SNPH le samedi 09 mai de 09h à 12h : présentation des licences portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs, de la carte d'identité OSIRIS habitables ou du certificat IRC pour les croiseurs.

4.6:Droits à payer:

Pour toutes les flottes: 50 euros avant le mercredi 06 mai 2015 et de 70 euros après cette date.

Ces droits comprennent la participation au Grand Prix des Docks Vauban, le cocktail offert par notre partenaire au club house du SNPH, le pot de clôture, la remise des prix et la gratuité portuaire selon le barème indiqué au chapitre : 8.

5-PROGRAMME:

5-1:Parcours:

2 ronds:

Rond A:Voiliers croiseurs HN et IRC

Rond B:Sports boat

Des parcours bananes, banana-côtiers ou côtiers seront donnés en fonction des flottes et des circonstances.

Des départs séparés et parcours différents pourront être donnés selon la répartition des flottes IRC/HN et du nombre d'inscrits par flotte.

5-2:Horaires:

*Vendredi 08 mai: 11h-12h et 13h-15h:grutage et mise à l'eau des sports boat.

*Samedi 09 mai: 12h30h briefing, 14h 1er signal d'avertissement, à partir de 19h30 cocktail des Docks Vauban.

*Dimanche 10 mai:9h briefing, 10h00 1er signal d'avertissement, 18h30 remise des prix.

5-3:Jauge:

Chaque Croiseur devra présenter un certificat de jauge OSIRIS habitables ou IRC valide 2015.
Le comité de course se réserve le droit de vérifier sa conformité de jauge et le respect des règles de sécurité.

6-INSTRUCTIONS de COURSE-PARCOURS

les instructions et les annexes éventuelles et les parcours côtiers possibles seront remis à la confirmation des inscriptions le samedi 09 mai de 9h à 12h.

Les bateaux extérieurs au port du Havre et ne pouvant être présents à la confirmation des inscriptions et au briefing de 12h30 le samedi 09 mai devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au bateau comité et en le contactant par VHF (canal 77). Ces bateaux devront obligatoirement avoir remis au SNPH leur fiche d'inscription et réglés les droits d'inscription avant la mise à disposition.

Ces voiliers recevront par emails les instructions de course le vendredi 08 mai au soir, les annexes éventuelles leur seront données sur la zone de départ.

7-CLASSEMENT

7-1: Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système :

Temps sur temps pour la jauge IRC.

Temps sur temps sans application du CVL pour la jauge HN.

Le système de points « à minima » s'appliquera.

Les classements généraux seront établis au cumul des points attribués à chaque bateau dans les courses validées:

Pour les Sports Boat: 1 manche pourra être retirée pour 5 courses courues et validées, 2 manches pour 9 courses courues et validées.

Pour croiseurs IRC et HN: 1 manche pourra être retirée pour 4 courses courues et validées.

7-2: Six classements seront établis : flotte IRC1, IRC2, HN1, HN2, sports boat et Quarter Tonner.

Flotte sports boat: pour chaque classe monotype représentée par au moins 7 bateaux, un classement sera extrait du classement général.

7-3: Le Grand Prix des Docks Vauban fait partie intégrante:

*Du Championnat Manche IRC-UNCL

*Du Trophée Normandie IRC.

*Du Championnat de Baie de Seine.

8-GRUTAGE et GRATUITE PORTUAIRE

Grutage au tarif de 30 euros le mouvement avec la potence le vendredi 08 mai de 12h à 17 h sur réservation uniquement ,réservation à effectuer au SNPH avant le mercredi 6 mai et gratuité portuaire de 7 nuits (à répartir avant, pendant ou après l'épreuve) pour les voiliers extérieurs arrivant par la mer et de 3 nuits pour les voiliers arrivant sur remorque (parking remorque gratuit):réservation avant le 06 mai: gpdocksvauban@gmail.com

9-DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques. La décision de participer ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la régate avant, pendant qu'après la régate.

10-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Sport Nautique et Plaisance du Havre -Quai Éric Tabarly -76600- Le Havre - snph@snph.org – 02 35 21 01 41

Grand Prix des Docks Vauban: gpdocksvauban@gmail.com et site: www.gpdocksvauban.fr